

## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

### **LE BUSARD SAINT-MARTIN, VEDETTE DU TIMBRE DE CONSERVATION**

**Québec, le 14 avril 2015** – C'est le 11 avril dernier que la Fondation de la faune a dévoilé à Montréal l'œuvre intitulée « Dans la brume, busard Saint-Martin », du peintre animalier Jean-Charles Daumas et illustrant le timbre de conservation 2015.

Chaque année depuis 1988, la Fondation émet un timbre qui présente une espèce faunique du Québec à partir de l'œuvre originale d'un ou d'une artiste du Québec. Les profits générés par la vente de ce timbre contribuent à la réalisation de projets de sauvegarde, d'amélioration et de restauration des habitats fauniques au Québec.

De plus, en mettant en valeur l'art animalier québécois, le timbre de la Fondation de la faune contribue à sensibiliser les Québécois et les Québécoises à la richesse de leur patrimoine faunique et permet aux collectionneurs de partager leur passion pour la faune et la nature. La Fondation de la faune invite d'ailleurs les peintres intéressés à l'art animalier à soumettre leur candidature pour le concours visant à déterminer l'œuvre du prochain timbre (2016). Le sujet sera annoncé à compter du 1<sup>er</sup> juin sur le site de la Fondation.

Le peintre montréalais Jean-Charles Daumas en est à sa troisième collaboration avec la Fondation pour le programme du timbre. Ses œuvres « Grand héron » et « Le retour de la paruline azurée » avaient respectivement été sélectionnées pour le concours du timbre en 1996 et en 2010.

Les timbres de conservation sont des objets de collection et leur valeur peut augmenter d'année en année. Non valides pour la poste, ils constituent toutefois un élément essentiel des permis de pourvoirie du Québec. C'est cette utilité légale qui leur confère une valeur pour les collectionneurs. Ces timbres sont réalisés en étroite collaboration avec l'entreprise spécialisée Timbres et monnaies Rousseau qui assure la production, la mise en marché et la vente de la collection, puis verse à la Fondation de la faune une redevance sur chaque timbre vendu. Cette façon originale de soutenir la mission et les actions de la Fondation de la faune fait de Timbres et monnaies Rousseau un des parrains de la Fondation de la faune.

On peut se procurer les timbres de la Fondation de la faune à la boutique Timbres et monnaies Rousseau, située au 5<sup>e</sup> étage du magasin La Baie de Montréal, ou en ligne. L'ensemble de la collection peut être vu sur le site Internet de la Fondation ou sur celui de Timbres et monnaies Rousseau.

#### **À propos**

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, pêcheurs et trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de détenteurs de la carte Nature Visa Desjardins et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.



**Source :**

Geneviève Roy  
Directrice des communications et  
de la collecte de fonds  
418 644-7926, poste 135  
genevieve.roy@fondationdelafaune.qc.ca

**Information :**

Madame Lyse Rousseau  
Rousseau Timbres et Monnaies à la Baie  
514 284-8686  
info@rousseaucollections.com